

Questions au Feuilleton

L'AFFECTATION DE CRÉDITS AUX FINS DE LA RECHERCHE MÉDICALE

Question n° 835—M. Herbert:

Pour l'an prochain, le gouvernement a-t-il songé à augmenter de plus de 5 p. 100 du taux d'inflation le financement pour la recherche et surtout la recherche médicale?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Le gouvernement étudie actuellement les répartitions budgétaires de l'an prochain, qui seront soumises en février à l'examen de la Chambre. En préparant les prévisions de 1977-1978, nous tenons compte, dans toute la mesure du possible, de la hausse tant des prix en général que des coûts de la recherche, de manière que la valeur réelle de nos budgets de recherche ne se trouve pas diminuée. Toutefois, comme nous cherchons avant tout à restreindre les dépenses du gouvernement, il

	1967	1968	1969
Commission canadienne des pensions	332	329	310
Conseil de révision des pensions	—	—	—
Commission des allocations aux anciens combattants	30	31	31
Bureau de services juridiques des pensions	168	165	126
Services aux anciens combattants	987	1005	961
Services des traitements	8766	8716	8121
Services administratifs	428	444	513
Total	10711	10690	10062

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—LE PERSONNEL

Question n° 857—M. Herbert:

Au cours de chacune des dix dernières années, combien de fonctionnaires le ministère des Affaires des anciens combattants a-t-il engagés, par voie a) de mutation d'un autre ministère, b) d'un nouvel emploi à la Fonction publique?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Nous ne possédons pas ce renseignement. Pour l'obtenir, il faudrait effectuer à la main un examen des fiches de renseignements de 8,000 employés environ, répartis dans les divers bureaux locaux du ministère.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—LES ANCIENS COMBATTANTS AU NOMBRE DES EMPLOYÉS

Question n° 867—M. Herbert:

Combien d'employés de la Commission canadienne des pensions, du Conseil de révision des pensions, de la Commission des allocations aux anciens combattants, du Bureau des services juridiques des pensions, des services aux anciens combattants, des services de traitement et des services administratifs du ministère des Affaires des anciens combattants, sont des anciens combattants?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Nous ne possédons pas ce renseignement. Pour l'obtenir, il faudrait effectuer à la main un examen des dossiers de 8,000 employés environ, répartis dans les divers bureaux locaux du ministère.

LES PRÊTS À DES PAYS ÉTRANGERS

Question n° 884—M. Lambert (Bellechasse):

Au cours de chacune des cinq dernières années, le gouvernement a-t-il consenti des prêts à des pays étrangers et, dans l'affirmative, a) de quel montant, b) à quels pays, c) à quel taux d'intérêt, d) à quelles conditions de remboursement?

[M. Roberts.]

est peu probable que l'augmentation des ressources destinées aux subventions de recherche atteindra, dans l'immédiat, un niveau qui dépassera de 5 p. 100 celui de l'inflation.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—LE PERSONNEL

Question n° 855—M. Herbert:

Combien de fonctionnaires étaient à l'emploi de la Commission canadienne des pensions, du Conseil de révision des pensions, de la Commission des allocations aux anciens combattants, du Bureau des services juridiques des pensions ainsi que des services aux anciens combattants, des services de traitement et des services administratifs du ministère des Affaires des anciens combattants, le 31 mars de chacune des dix dernières années?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Commission canadienne des pensions	297	299	314	359	373	358	450
Conseil de révision des pensions	—	—	9	10	14	14	17
Commission des allocations aux anciens combattants	28	27	26	28	30	34	44
Bureau de services juridiques des pensions	115	105	82	94	105	106	112
Services aux anciens combattants	838	816	842	845	843	842	901
Services des traitements	7980	7890	7959	7546	7410	5822	5907
Services administratifs	592	729	499	479	429	386	284
Total	9850	9866	9731	9361	9204	7562	7715

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Au cours des cinq dernières années, le ministère des Finances n'a consenti aucun prêt à des pays étrangers.

[Traduction]

M. Goodale: Je demande que les autres questions restent au Feuilleton

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 19 mars, de la motion de M. Macdonald (Rosedale): Que le bill C-22, tendant à modifier le droit fiscal, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, la première partie de ce débat a portée surtout sur revue de la situation économique. Le ministre a consacré à cet exposé une bonne moitié de son temps en nous présentant le bill, et mon collègue de York-Simcoe (M. Stevens) a consacré presque tout son discours à répondre au ministre. Nous voici donc saisi du bill C-22, qui reprend textuellement le bill C-97 qui a été présenté à la suite du budget de juin dernier.